

Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume - Saison 2025-2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis la pandémie du COVID, nous avons appris à vivre en observant des **précautions** pour protéger les autres dans les espaces publics. Ces précautions s'appliquent lors de vos cours de gymnastique : nous vous recommandons la désinfection régulière des mains avec du gel hydroalcoolique et le port d'un masque en cas de toux.

La règle générale selon laquelle **vous respectez les jours et horaires auxquels vous êtes inscrits** reste valide. En effet, nous sommes tenus de ne pas dépasser la jauge maximale de chaque cours. **Soyez attentifs lorsque vous cocherez la case du cours choisi.**

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il vous revient de **ranger soigneusement le matériel que vous avez utilisé**, même s'il y a un cours après le vôtre.

Lorsque vous partez et avant de quitter les vestiaires, vérifiez que vous n'avez pas oublié de vêtements, chaussures, gourdes....

➤ Nouveautés 2025 :

Vous pourrez retrouver **les bulletins d'inscription** ainsi que tous les documents utiles **sur le site Internet** de l'association, à la rubrique « Infos pratiques » « Comment s'inscrire » en cliquant sur le lien suivant :
<https://gym-volontaire-bois-guillaume.fr/>

Cette rentrée ne verra pas l'ouverture de cours supplémentaires, mais nous vous signalons **deux changements de lieux ou d'horaires** :

- ✓ Le cours de **Pilates du jeudi soir à 18h change de lieu et de jour** : il se tiendra Salle Robert Schuman, 328 rue du Général de Gaulle et il nous a fallu le déplacer au **mardi après-midi de 16h10 à 17h10**.
- ✓ La séance de **Marche nordique** change de jour : ce sera désormais **le mardi matin, de 10h30 à 12h**.

Il est rappelé à toutes les personnes qui s'inscrivent à un cours de Pilates qu'elles doivent **fréquenter les séances avec assiduité** pour en tirer profit, compte tenu de la progressive difficulté des exercices.

Au vu de l'absentéisme constaté la saison dernière, l'éducatrice recensera les présents au début de chaque cours : au moment des réinscriptions 2026-2027, l'équipe tiendra compte d'une certaine régularité de votre présence aux cours.

➤ Tarifs pour la saison 2025-2026 :

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2024, **les tarifs pour la saison 2025-2026 ne sont pas augmentés**. Tous les tarifs des cours et des combinaisons de cours sont détaillés **dans les bulletins d'inscription**.

La prise de la licence qui offre une assurance de base est **obligatoire**. Le coût de cette licence (30 €) est inclus dans le montant de l'adhésion annuelle. La déductibilité du coût de la licence est reconduite : vous recevrez **un reçu fiscal** au cours du premier trimestre, envoyé par **la Fédération** en même temps que votre licence.

➤ **Reprise des cours et modalités d'adhésion** :

La reprise des cours se fera **à partir du mardi 16 septembre**. Comme les années précédentes, **vous devrez vous être inscrits** avant de suivre les premiers cours.

Le dossier d'inscription **complet**, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume, doit parvenir **avant le 27 juillet** à l'adresse indiquée sur les bulletins. **N'envoyez pas vos dossiers par mail.**

Comme à la rentrée précédente, vous devrez répondre à un **questionnaire de santé**, que vous conserverez, et nous fournir une **attestation sur l'honneur**. Si vous n'avez pas répondu « Non » à toutes les questions, il vous faudra joindre un **certificat médical** de moins de six mois attestant votre aptitude à la pratique de la gymnastique d'entretien. Inutile d'attendre pour envoyer votre dossier, signalez juste que le certificat médical sera transmis ultérieurement.

L'association attendra le mois de **septembre** pour encaisser les chèques des adhérents.

Il est possible de régler en deux (ou trois fois) le montant de son inscription : dans ce cas, indiquez-nous la date souhaitée pour l'encaissement des différents chèques **au cours du premier trimestre**. En tout état de cause, **le règlement de l'adhésion doit être soldé pour décembre 2025**.

- ✓ **Un soin particulier vous est demandé** lorsqu'il s'agit de **renseigner vos coordonnées personnelles** (date de naissance, adresse mail, téléphone...). **Vous devez inscrire, obligatoirement, votre nom de naissance**. C'est un **renseignement** demandé par la Fédération et nécessaire pour l'établissement de vos licences.
- ✓ Sans sollicitation particulière de notre part, **considérez que le dossier qui nous est parvenu est complet** et que votre inscription a été validée. **Vous êtes prioritaires uniquement** dans le(s) cours où vous étiez inscrits lors de la saison 2024-2025.
- ✓ **Si vous choisissez de pas vous réinscrire en 2025**, quelle qu'en soit la raison, **prévenez-nous au plus vite** pour nous permettre de faire profiter une autre personne de la place ainsi libérée.

➤ **Fête de la Ville et des associations** :

La Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume tiendra un stand le **samedi 6 septembre de 10h à 18h** lors de la Fête de la Ville. L'association prendra les inscriptions des nouveaux adhérents, **dans la limite des places disponibles**.

➤ **Permanences pour les inscriptions** :

Deux permanences sont organisées **pour l'inscription** de nouveaux adhérents - et de rares retardataires :

- **Lundi 8 septembre** de 19h à 20h au Gymnase du Mont Fortin, 491 rue Robert Pinchon,
- **Mardi 9 septembre** de 19h à 20h au Gymnase du Mont Fortin.

En attendant de vous retrouver à la rentrée, l'équipe de l'association et moi-même vous souhaitons à tous un très bel été.

La Présidente de la Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume

Jeanne-Marie RENDU